

CAMPAGNE DE BOURSE DE COLLEGE 2019/2020

Le dossier de bourse doit être constitué **avant le 17 Octobre 2019**

SUR INTERNET POUR LES ELEVES DE 5^{ème} A LA 3^{ème} j'utilise les codes de l'année dernière. Pour les sixièmes et nouveaux arrivants le courrier avec les identifiants sera remis aux élèves par les professeurs principaux

(Si vous avez plusieurs enfants au sein du collège, une seule demande est nécessaire)

1 ^{ère} étape	Je me connecte à l'adresse suivante https://teleservices.ac-toulouse.fr SCOLARITE SERVICES avec les codes remis par le collège (courrier remis aux élèves)
2 ^{ème} étape	Pour constituer mon dossier en ligne je dois avoir mon avis d'impôt 2018 sur les revenus 2017 et si j'ai eu un changement d'ordre familial ou professionnel qui a entraîné une baisse de revenus en 2018 par rapport à 2017, mon avis 2019.
3 ^{ème} étape	1^{ère} connexion : J'utilise l'identifiant remis par le collège et j'effectue la création du mot de passe définitif (je dois impérativement avoir une adresse mail), je complète les informations sur le site. La validation de la création du compte interviendra lorsque vous aurez reçu un email de l'éducation nationale), il faudra alors cliquer sur le lien joint à ce mail qui activera votre compte scolarité service (si le lien ne fonctionne pas, le copier et l'insérer dans votre moteur de recherche (ex : google, chrome, firefox, internet explorer....))
4 ^{ème} étape	Sur le site scolarité service ATEN, je clique sur l'onglet : bourse de collège - Je vérifie les informations du demandeur (parents), je corrige si besoin. - Je clique sur  je fais ma demande en ligne Je complète les informations (attention bien compléter toutes les cases) ↓

	<ul style="list-style-type: none"> - A la fin de ma saisie, je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant - Je peux éditer un récapitulatif - Je reçois un email me confirmant mon dépôt de dossier.
AUTRE POSSIBILITE	<p>Je me rends sur la page : https://teleservices.ac-toulouse.fr</p> <p>Je procède à l'étape 3 citée ci-dessus pour obtenir un mot de passe définitif de mon compte ATEN</p> <p>JE VAIS SUR FRANCE CONNECT PUIS SUR IMPOTS.GOUV.FR (si vous avez fait votre déclaration d'impôt en ligne c'est direct et rapide)</p> <p>Je rentre mon numéro fiscal puis les identifiants de mon compte ATEN</p> <p>- Je clique sur  je fais ma demande en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je complète les informations (attention bien compléter toutes les cases) - A la fin de ma saisie, je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant - Je peux éditer un récapitulatif - Je reçois un email me confirmant mon dépôt de dossier.
INFOS	<p>DEUX TUTORIELS VIDEOS SERONT MIS SUR LE SITE INTERNET DU COLLEGE POUR AIDER LES FAMILLES A CONSTITUER LEURS DOSSIERS (accès téléseervices ATEN et/ou France Connect (via le site des impôts) + un guide de connexion). Pour les familles ne disposant pas d'ordinateur ou d'adresse mail une aide ponctuelle sera mise en place courant septembre 2019.</p> <p>Contact : Mme Voluzan-Fargue – Secrétariat/Gestion 05 61 43 62 01</p>